

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/Agenda/851/Rev.1

26 mars 1960

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 851^{ème} SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Qui doit se tenir dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège,
à New York, le mercredi 30 mars 1960, à 10 h. 30.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lettre, en date du 25 mars 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Arabie Saoudite, de la Birmanie, du Cambodge, de Ceylan, de l'Ethiopie, de la Fédération de Malaisie, du Ghana, de la Guinée, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irak, de l'Iran, du Japon, de la Jordanie, du Laos, du Liban, du Libéria, de la Libye, du Maroc, du Népal, du Pakistan, des Philippines, de la République arabe unie, du Soudan, de la Thaïlande, de la Tunisie, de la Turquie et du Yémen (S/4279 et Add.1)
